

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2024

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N° AC56

présenté par

M. Caron, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Noubé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souligne à nouveau son opposition totale au projet de la holding de l'audiovisuel public. Cette holding est d'autant plus illégitime qu'elle suscite de la part des salariés de l'audiovisuel public des oppositions fortes et des appels à la grève.

Depuis l'annonce par Rachida Dati de son souhait de créer une holding de l'audiovisuel public, on assiste à la multiplication des prises de positions publiques et unanimes des syndicats contre le projet.

A titre d'illustration, dès le 26 mars 2024, un communiqué des sections CGT de l'audiovisuel public intitulé : « Avenir de l'audiovisuel public : la holding de tous les dangers » rappelait les implications de cette holding : « une structure coûteuse, financée sur le dos des filiales, des injonctions à agir et pour ce faire une mise en concurrence des filiales entre elles. » Dans une tribune publiée dans Libération le 16 avril dernier par les différentes sections syndicales SNJ de France Télévisions, Radio France, TV5 Monde, France Médias Monde et Arte, ils dénoncent « un affaiblissement [de l'audiovisuel public], une réduction de voilure, une attaque contre ses missions ».

Encore récemment, dans un communiqué du 27 novembre 2024, la CGT Spectacle, le SNRT CGT Audiovisuel et le SNJ-CGT dénoncent le retour de ce projet de holding en soulignant que « ce projet est inquiétant à la fois pour l'indépendance du service public audiovisuel mais également d'un point de vue éditorial ». Et dernièrement, la CGT de Radio France a déposé un appel à la grève pour le jeudi 20 mars 2025 afin de dénoncer « l'austérité budgétaire imposée au secteur culturel, les économies supplémentaires demandées à Radio France et le projet de holding de l'audiovisuel public ».